

**EXERCICE  
1936**

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 6 Avril 1937

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1937

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,  
J. KULP, *Vice-Président*,  
A. BÉNAC, *Administrateur*,  
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —  
ED. FOURET, —  
R. LEHIDEUX, —  
E. MERCIER, —  
C<sup>te</sup> F. PILLET-WILL, —  
CHARLES RIST, —  
E. STERN, —

## Censeurs :

MM. J. MAY et A. BAUDET

## Commissaires

MM. P. BEUGIN, Commissaire agréé près la Cour d'Appel de Paris,  
CH. BUNGENER, H. LAPORTE.  
Commissaire suppléant : M. GEORGES PANNETIER.

**Directeur Général** ..... : M. HORACE FINALY.

**Directeurs** ..... { MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,  
A. ROUDY, C. COUTURE.

**Secrétaire Général** ..... { M. H. JAHAN.

**Directeurs-Adjoints** ..... { MM. A. JACQUES, E. DE LA LONGUINIÈRE,  
E. CAUDRELIER, M. BOYER et J. BORDE-  
LONGUE.

**Sous-Directeurs** ..... { MM. G. GOUILLY, E. BERTIAUX, H. BURNIER,  
A. JULLIEN, J. LEQUIME et R. SALEM.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. R. TAVERNIER, P. VINSON, P. COURNILLE, G. BERTAUS-COUTURE,  
M. BURDIN, C. GUERPILLON, M. LEGRAIN, E. QUITARD, J. BAPST,  
J. BEDIER, H. CAMERLYNCK, H. RAQUIN, F. ANTHOINE, L. BRICARD,  
J. CABET, F. LE BARROIS D'ORGEVAL, J. RENARD, J. REYRE, A. RI-  
MAILHO, A. SELIGMANN.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine. N° 103.673

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 6 Avril 1937

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapports des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée.  
Comptes de l'Exercice 1936.

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1937

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 6 Avril 1937

---

MESSIEURS,

L'exercice dont nous avons l'honneur de vous rendre compte se solde par un bénéfice de Frs. 3.509.828,20 contre Frs. 1.005.115,48. Ces résultats ne nous permettent pas encore de vous proposer la mise en distribution d'un dividende.

Ils ne sauraient cependant vous surprendre. Les événements de l'année 1936 sont, en effet, trop connus de vous pour qu'il soit utile d'y revenir longuement. L'ordre international a été troublé par le développement, à nos frontières, d'une guerre civile qui, sans une constante vigilance, aurait pu comporter une menace de conflit général. En France, d'importantes trans-

formations sociales ont été acquises, non sans quelque agitation passagère. La réaction qu'elles marquaient contre l'effort, poursuivi depuis plusieurs années, pour comprimer les dépenses et ramener les prix intérieurs au niveau des prix mondiaux, a entraîné une décision d'ordre monétaire que, depuis la baisse des devises anglo-saxonnes, les pouvoirs publics s'étaient efforcés d'é luder. Pour réaliser l'alignement du franc, les autorités de notre pays trouvèrent, auprès des Gouvernements anglais et américain, une collaboration que traduisit un accord tripartite, facilitant ainsi la préparation d'une stabilisation future des monnaies.

Quels que soient les inconvénients d'une dévaluation, l'institution d'un contrôle des changes en eût sans doute présenté de plus grands. En évitant le recours à des réglementations restrictives et en proclamant à plusieurs reprises son intention de maintenir la libre circulation des capitaux, le Gouvernement a laissé la voie ouverte à un rétablissement progressif des échanges internationaux. La Suisse, la Hollande, l'Italie et la Tchécoslovaquie ont d'ailleurs suivi l'exemple de la France, en réalisant, de leur côté, un ajustement monétaire qui devrait hâter la fin de la crise.

On a pu constater, en effet, au cours des derniers mois, des changements appréciables dans la situation de notre économie nationale. Les effets normaux d'une dépréciation monétaire sur le mouvement des prix et sur le marché des affaires ont été accentués par un accroissement de la circulation, dû à la fois aux mesures sociales et à une politique d'expansion de crédit. Une reprise paraît se manifester, qui n'atteint, d'ailleurs, pas encore toutes les catégories d'entreprises. Toutefois, la baisse du loyer de l'argent, dont l'action a si heureusement influencé l'évolution des marchés étrangers, n'a pu être obtenue en France

jusqu'ici. Le reflux des capitaux expatriés ou thésaurisés a été retardé par certaines dispositions restrictives au marché de l'or et par la réserve qu'entretenaient, chez les détenteurs de capitaux, les besoins persistants du Trésor. Mais les mesures prises par les pouvoirs publics au début du mois dernier et le succès de l'emprunt de la Défense Nationale devraient constituer autant de facteurs favorables au rétablissement de notre économie.

Dominé par les incertitudes extérieures et par une évolution intérieure à laquelle nous nous sommes adaptés de notre mieux, l'exercice écoulé ne pouvait naturellement vous donner encore les satisfactions espérées. Sans doute, votre Établissement n'a pas été sans ressentir indirectement, en raison de ses multiples connexions, les effets de la reprise mondiale. La valeur de son portefeuille est influencée par la situation des différents pays où nous avons des intérêts ; de même, la hausse des matières premières a pu favoriser certaines de nos participations. Mais l'activité propre de la Banque, dans les circonstances que nous traversons, est surtout fonction des conditions particulières à la France.

Or, le marché financier a été très peu actif. L'épargne a montré une grande réserve, en dépit des conditions qui lui étaient offertes. Le taux moyen des obligations émises a constamment atteint de 6 à 7 %, sans que la clientèle ait paru y trouver plus d'attrait. Aussi n'aurons-nous à vous signaler aucun appel de ce genre pour le compte de sociétés privées industrielles ou commerciales. Les emprunts publics eux-mêmes ont rencontré un accueil moins empressé ; ils ont été, malgré les besoins

du Trésor, beaucoup moins fréquents et importants que les années précédentes.

Nous devons vous signaler, cependant, l'émission, en juillet, des *Bons du Trésor Public à 6 mois et un an*, puis, en décembre, celle des obligations 3 1/2 % et 4 %, remboursables à 140 %, à souscrire contre remise d'or ou de devises étrangères, ou contre remise des premiers Bons. Nous avons donné tout notre concours à ces opérations. Il en a été de même pour les obligations créées par les Administrations des *Postes, Télégraphes et Téléphones*, des *Chemins de fer de l'Etat* et des *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine*, ainsi que pour celles du *Département du Nord*, du *Département de la Seine*, et de la *Ville de Marseille*.

Nous avons également contribué au placement des emprunts offerts sur la Place de Paris par les Gouvernements Généraux de l'*Afrique Occidentale Française*, de l'*Afrique Equatoriale Française*, et de *Madagascar* et par les Gouvernements de la *Martinique*, de la *Guadeloupe*, de la *Guyane*, de la *Côte Française des Somalis* et de la *Nouvelle Calédonie*.

Enfin, nous avons prêté nos guichets, pour leurs appels respectifs, aux différentes Compagnies de Chemins de fer : *Chemins de fer de l'Est*, *Chemins de fer du Midi*, *Chemin de fer du Nord*, *Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*, *Chemin de fer de Paris à Orléans*, ainsi qu'à l'émission des obligations de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez*, réalisée par nos soins.

Les augmentations de capital ont été aussi fort rares. Mentionnons, toutefois, celles auxquelles ont procédé, avec notre concours, la *Compagnie du Gaz de Mulhouse*, la *Compagnie d'Electricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière)* et l'*Energie Electrique du*

*Maroc*. Nous avons également recueilli des souscriptions aux actions nouvelles de la *Société Sud-Lumière*.

Il y a tout lieu de penser que, si le marché le permet, ces opérations devraient connaître, en 1937, une certaine recrudescence. Dans nombre d'entreprises, en effet, le besoin d'un accroissement de trésorerie commence à se faire sentir, à raison tant d'une reprise de leur activité que de la hausse des prix.

Comme affaire nouvelle, nous n'avons à vous indiquer que la part que nous avons prise dans la constitution de la *Compagnie d'Entreprises et d'Exportations en Chine*. Cette Société, créée sous l'égide de la Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie, concourra, avec un groupe chinois, au financement de la construction d'un chemin de fer dans la province du Sseu Tchouen.

Le marché monétaire a connu un resserrement analogue à celui qui s'est manifesté sur celui de l'argent à long terme. Nous vous avons signalé, dans nos rapports précédents, une diminution des dépôts affectant toutes les Banques de la place. Ainsi que nous vous l'avons dit, la dévaluation n'a pas encore modifié sensiblement cette situation. La fixation d'un taux d'escompte exceptionnellement bas, faute de ratifier une aisance correspondante du marché, n'a pas accru les moyens des Etablissements financiers tout en réduisant leurs marges bénéficiaires.

La fin de l'exercice a bénéficié, en revanche, d'un certain développement des opérations courantes, en relation avec la reprise des affaires. L'activité s'est beaucoup accrue, notamment dans le département de la Bourse, où les ordres se sont multipliés au cours des derniers mois. La cherté de l'argent n'a pas empêché

un développement des transactions à terme qui marque le réveil du marché des valeurs, sans que les positions apparaissent excessives, comparées aux disponibilités latentes du pays. Les achats du comptant ont aussi beaucoup augmenté, accusant une tendance à un réinvestissement portant principalement sur les titres à revenu variable.

Des circonstances assez semblables ont commandé l'activité de deux de nos Succursales : celles d'Amsterdam et de Genève. Jusqu'à la réforme monétaire intervenue en Hollande et en Suisse, leurs profits de trésorerie ont été limités par des disponibilités peu abondantes; ils l'ont été ensuite par la modicité des taux de placement. Mais les perspectives de hausse qu'offrit alors l'ajustement des valeurs aux nouvelles parités monétaires et aux perspectives de reprise économique, ont amené un développement des affaires qui sont restées actives jusqu'à la fin de 1936.

La Succursale d'Amsterdam a contribué à l'émission de l'*Emprunt de conversion 3 1/2 % de la Ville d'Amsterdam*, ainsi qu'à celle de l'*Emprunt Néerlandais 4 %* et de l'*Emprunt Néerlandais 3 %*

La Succursale de Genève, de son côté, a prêté ses guichets au placement des bons ou obligations de la *Confédération Suisse*, de la *Ville de Zurich*, de la *Caisse Hypothécaire du Canton de Berne*, du *Crédit Foncier Suisse*, du *Canton des Grisons* et de la *Ville de Genève*.

Échappant aux incertitudes monétaires, la Belgique a connu, durant l'année entière, sur les marchés des changes et de la Bourse, une activité à laquelle notre Succursale de Bruxelles a participé. Ses services commerciaux ont également bénéficié de la reprise économique, dont le développement a été continu.

Elle a concouru, d'autre part, au placement des obligations de la *Société intercommunale Belge d'électricité* et de la *Compagnie intercommunale Bruxelloise des Eaux*, ainsi que des Bons de caisse de la *Ville de Bruxelles* et de la *Ville de Gand*.

Aussi les résultats des Succursales ont-ils été, dans l'ensemble, assez satisfaisants. C'est à Fr. 2.936.686,53 que se chiffre leur apport dans les bénéfices de l'exercice.

Le Bilan atteint, à l'actif et au passif, un total de Fr. 2.936.601.570,23, supérieur de Fr. 467.778.178,48 à celui de l'an dernier. Cet accroissement est dû, pour partie, au fait que les Comptes des Succursales, notamment ceux de Bruxelles, s'y trouvent incorporés, à la suite de la dévaluation, à un change plus élevé que les années précédentes.

Cette remarque vaut, également, pour les comptes courants créditeurs à vue et à terme, qui ont passé respectivement de Fr. 1.017.384.221,58 à Fr. 1.375.307.571,30 et de Fr. 625.291.889,37 à Fr. 684.639.250,11, représentant ainsi une augmentation totale de Fr. 417.270.710,46.

La progression des comptes-courants trouve, naturellement, sa contrepartie dans nos avoirs en banque et chez nos correspondants, portés pour Fr. 446.872.968,64 contre Fr. 262.012.467 en 1935 et dans le Portefeuille-Effets étranger dont l'encours s'est accru de Fr. 119.956.877,12 à Fr. 320.412.209,19, soit Fr. 200.455.332,07 représentés principalement par des billets de Compagnies de chemins de fer français escomptés par nos succursales, en utilisation des fonds reçus de leurs déposants.

Le poste "Portefeuille-Titres" a passé lui-même de Fr. 387.453.792,12 à Fr. 420.861.512,21 par suite de nouveaux investissements que les circonstances nous ont paru commander. De leur côté, les participations syndicales atteignent Fr. 156.782.232,72 contre Fr. 145.418.655,53.

Vous observerez que les comptes courants débiteurs, qui figurent au bilan pour Fr. 501.933.386,21 au lieu de Fr. 580.552.837,28 au 31 Décembre 1935, font apparaître une certaine réduction qu'explique une moindre utilisation des crédits mis à la disposition de notre clientèle. En revanche, les débiteurs par acceptations ont passé de Fr. 121.681.355,28 à Fr. 143.594.385,19, témoignant d'un léger progrès dans cette branche d'activité.

Les Frais généraux s'élèvent à Fr. 70.310.290,63 contre Fr. 69.567.276,63 l'an passé, marquant une augmentation de Fr. 743.014,02. Elle eut été beaucoup plus importante sans les mesures de compression dont nous vous avons entenus dans nos précédents rapports, et qui devaient se traduire, d'après nos prévisions, par une nouvelle diminution de dépenses pour l'exercice 1936.

Il est à peine besoin d'ajouter qu'en raison des dernières mesures sociales, les charges seront encore sensiblement plus élevées pour l'exercice en cours. Nous voulons espérer que ce surcroît pourra être aisément couvert grâce à un accroissement de notre activité.

Nous avons très spécialement à cœur, cette année, de rendre témoignage à l'attachement et au zèle dont a fait preuve, tant au Siège qu'aux Succursales, le personnel de votre Établissement.

Vous vous joindrez à nous, nous en sommes sûrs, pour lui en exprimer nos sincères remerciements.

Nous avons appelé Mr. Edmond FOURET à siéger dans notre Conseil d'Administration. La haute personnalité de Mr. FOURET et le rôle éminent qu'il a joué à la tête de la Librairie Hachette sont trop connus pour que vous n'ayez à vous féliciter de notre choix. Nous ne doutons pas que vous ne le ratifiiez.

Les mandats de deux autres membres du Conseil d'Administration, MM. Emile MOREAU et R. DELAUNAY BELLEVILLE viennent à expiration cette année. Nous vous rappelons que les administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez à pourvoir, aussi, à la nomination d'un censeur en remplacement de Mr. André BAUDET, censeur sortant. Nous vous rappelons que les censeurs sortants sont rééligibles.

Nous vous demanderons, enfin, de procéder à la désignation de Commissaires aux comptes pour l'exercice 1938. Nous vous rappelons que vous avez nommé, lors de la dernière Assemblée Générale, ceux dont le mandat s'applique à l'exercice en cours et qu'ils peuvent être réélus.

Parmi eux figure Mr. Pierre BEUGIN, qui est inscrit sur la liste officielle de la Cour d'Appel de Paris.

Nous vous soumettrons, après le rapport de MM. les Commissaires aux comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre précédente Assemblée Générale Ordinaire du 21 Avril 1936.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre 1936.

Cet examen nous a permis de constater la concordance des comptes avec le Bilan et le compte de "Profits et Pertes" et d'apprécier la parfaite tenue des écritures sociales.

En outre, en application des prescriptions des décrets-lois du 8 Août 1935, nous avons procédé aux diverses vérifications, soit par sondages directs, soit lorsque la répartition dans vos diverses Succursales l'exigeait, en nous faisant présenter la plupart des procès-verbaux établis par vos services d'inspection, ou des relevés de compte de banquiers et correspondants. Nos vérifications n'ont donné lieu à la constatation d'aucune différence.

D'autre part, ainsi que vous pouvez vous en rendre compte, le bilan a été établi dans la même forme que les années précédentes et nous pouvons vous donner l'assurance que les méthodes d'évaluation des divers postes sont demeurées immuables.

Ce Bilan s'élève au total, tant à l'Actif qu'au	
Passif, à.....	Fr. 2.936.601.570,23

A l'Actif il se caractérise une fois de plus par	
le chiffre encore accru des disponibilités dont	
l'ensemble se monte à.....	Fr. 1.590.815.744,92

Ces disponibilités sont réparties entre les chapitres suivants :

1° <i>Espèces en Caisse et à la Banque de France</i> Fr.	251.847.479,56
2° <i>Banques et Correspondants en France et à l'Etranger</i> ..... Fr.	446.872.968,64
3° <i>Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale, Portefeuille-Effets Etranger</i> ..... Fr.	858.093.948,67
4° <i>Coupons à encaisser</i> ..... Fr.	17.854.167,08
5° <i>Reports</i> ..... Fr.	16.147.180,97
	<u>1.590.815.744,92</u>

Les valeurs possédées par la Banque sont groupées sous la rubrique "Portefeuille-Titres", dont le montant atteint.. Fr. 420.861.512,21

Ce portefeuille présente une grande variété de titres lesquels sont comme les années précédentes, soit évalués à leur prix de revient, soit complètement amortis au Bilan, l'augmentation par rapport à l'an dernier ne provenant que de nouveaux achats.

Les *Participations diverses* sont portées au Bilan, pour ..... Fr. 156.782.232,72

Les *Comptes-courants débiteurs* se montent à Fr. 501.933.386,21 en diminution de plus de Fr. 78.000.000 sur l'an dernier.

Les *Comptes débiteurs par acceptations* à.. Fr. 143.594.385,19

Dans chaque poste les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes au 31 Décembre dernier.

Les *Effets à l'encaissement* ..... Fr. 30.390.341,08 représentent un compte d'ordre ayant sa contrepartie au Passif.

Les *Comptes divers*..... Fr. 65.452.967,90 comprennent notamment, comme au Passif, des écritures de régularisation avec les Succursales.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 26.771.000 »

Au *Passif*, le capital figure, comme précédemment pour..... Fr. 300.000.000 »

Les *Réserves* sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve Extraordinaire*..... Fr. 250.000.000, »

2° *Réserve Légale*..... Fr. 30.000.000, »

3° *Fonds de Prévoyance* (y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice) Fr. 12.296.497,82  
auxquelles il convient d'ajouter le *Report à nouveau* des exercices antérieurs..... Fr. 7.033.281,57

Fr. 299.329.779,39

Les autres comptes du *Passif* comprennent :

Les *Effets à Payer*..... Fr. 159.130.547,13

Les *Comptes-courants créditeurs à vue et à terme*..... Fr. 2.059.946.821,41 en augmentation de plus de 400 millions.

L'ensemble des sommes affectées au *Service des Retraites* s'élève à ..... Fr. 4.324.439,55

Enfin, les *Comptes divers*..... Fr. 79.969.813,47

Ces derniers comprennent, outre les comptes de régularisation des Succursales, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune autre rubrique du Bilan.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte :

Les *Émissions, Placements et Portefeuille-Titres* apparaissent pour ..... Fr. 22.982.462,25  
soit Fr. 1.200.000 » environ de plus que l'exercice précédent.

L'*Escompte, Intérêts, Commissions et Divers* pour ..... Fr. 47.880.970,05

Le Bénéfice net des *Succursales*, pour .... Fr. 2.956.686,55  
contre 457.000 en 1936.

Le total des Profits et Pertes s'élève ainsi à ..... Fr. 73.820.118,85  
au lieu de Fr. 70.572.392,11.

Au débit, l'ensemble des *Frais Généraux* se monte à ..... Fr. 70.310.290,65  
en augmentation de Fr. 750.000 environ.

En résumé, le Compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice net de ..... Fr. 3.509.828,20

alors que le bénéfice de 1935 s'élevait à ..... Fr. 1.005.115,48

Ajouté au report de l'Exercice précédent, ce bénéfice net porte le solde créditeur à ..... Fr. 10.543.109,77  
que votre Conseil vous propose de reporter à nouveau.

Nous concluons, Messieurs, à l'approbation des Comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 20 Mars 1937

*Les Commissaires :*

*Signé :* Pierre BEUGIN, Commissaire agréé près la Cour d'Appel de Paris,

Charles BUNGENER,  
Henry LAPORTE.

## RAPPORT SPÉCIAL des Commissaires aux Comptes

sur les opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 34 de la Loi du 24 Juillet 1867 modifié par le Décret du 8 Août 1935, nous avons, lors de l'examen des comptes, recherché tout spécialement si certaines opérations effectuées par la Banque ne relevaient pas de l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867.

Nous avons pu constater que la Banque n'avait fait, au cours du dernier exercice, que des opérations courantes avec les sociétés dont certains de ses Administrateurs font également partie.

Paris, le 20 Mars 1937.

*Les Commissaires :*

*Signé :* Pierre BEUGIN, Commissaire agréé près la Cour d'Appel de Paris,

Charles BUNGENER,  
Henry LAPORTE.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 6 AVRIL 1937

### Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires, ainsi que les comptes de l'Exercice 1936 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

Confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts) de Mr. Edmond FOURET, comme Administrateur pour 6 ans.

et réélit

Mr. E. MOREAU, Administrateur.

Mr. R. DELAUNAY BELLEVILLE, Administrateur.

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit Mr. A. BAUDET, Censeur.

### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires, établi conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi du 24 Juillet 1867, ratifie en tant que besoin les opérations que les Administrateurs ont pu faire avec la Banque, soit à titre personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés et leur donne les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

**Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale nomme

MM. Pierre BEUGIN, Charles BUNGENER, Henri LAPORTE, Commissaires pour l'Exercice 1938 et Mr. Georges PANNETIER, Commissaire suppléant pour les Exercices 1937 et 1938, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul ce mandat, dans les conditions et avec les attributions déterminées par la loi, en cas d'empêchement de ses Collègues pour une cause quelconque.

Et fixe à 10.000 francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle des Commissaires et à 5.000 francs l'indemnité annuelle du Commissaire suppléant.

**COMPTES  
de l'Exercice 1936**





# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCURSALES

### COMITÉS CONSULTATIFS

### DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM .	MM. P. VOÛTE, JUNIOR.	DIRECTEUR. . . . .	M. D. A. HARMENS.
	P. E. TEGELBERG.	SOUS-DIRECTEUR . .	M. A. DEKNATEL.
	E. D. VAN WALRÉE.	SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . .	M. L. E. VOORZANGER.
	Me D. CRENA DE IONGH.	FONDÉ DE POUVOIRS	M. H. A. EISMA.
	M. W. LA GRO.		
BRUXELLES ..	MM. H. URBAN, <i>Président</i> .	DIRECTEUR. . . . .	M. LOUIS BILQUIN.
	A. CALLENS.	SOUS-DIRECTEURS. .	MM. M. LERUSTE. J. LEPÈRE. E. BAYOT.
	JULES JADOT.		
	H. de TRAUX de WARDIN.		
	G. HANNECART.	FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J. BLANCQUAERT. ALBERT BILQUIN.
	J. MOISE.		
GENÈVE . . .	MM. CH. GAUTIER.	DIRECTEUR. . . . .	M. E. VIDOUDEZ.
	M. HENTSCH.	SOUS-DIRECTEUR . .	M. H. FLAMAND.
	A. LOMBARD.	FONDÉS DE POUVOIRS	MM. F. JACQUEMOUD. CH. LACHÉ. E. DE RHAM.
	A. MARTIN-ACHARD.		

#### *Succursale d'Amsterdam :*

#### *Succursale de Bruxelles :*

#### *Succursale de Genève :*

